Tentative de suicide d'un Lillois à Roubaix. — Lundi, vers minuit, M. Jules Duquesne, demeurant rue Pierre-Roche, 4, a trouvé étendu sur le trottoir de la rue des Chemps, le nommé Lemoine Ghislain, âge de 29 ans, tapissier, demeurant rue de la Concorde, 15, à Lille, qui venait de se tirer une balle de revolver dans la tête, au dessus de la tempe droite.

M. le docteur Lebbe, mandé pour lui donner des soins, n'a pu se prononcer sur son état et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Dans les poches du blessé, on a retrouvé trois lettres adressées à diverses personnes et un petit carnet neuf sur lequel il avait écrit : « Bonne année à tous, meilleure que celle que je viens de passer ! M. le commissaire : Je me suis tué de mon bon vouloir, inutile de chercher les causes ».

— Nous nous sommes présenté dans la soirée d'hier chez les parents du malheureux jeune homme à Lille.

C'est par un journal du soir que sa mère, mariée en secondes noces avec M. Cousin, 17, rue de la Concorde, a appris le fatal nouvelle.

Ghislain Lenotte, âgé de 19 ans était depuis sept mois sans travail, désœuvré, il passait son temps à se promener.

Au cours de ses pérégrinations, il fit la connaissance à Roubaix d'une jeune fille, tapissière, d'un estaminet rue des Champs. Il en était fort épris et très-jaloux.

Lundi à midi, le jeune homme vint rendre visite à sa petite amie. Il déclara avoir trouvé du travail en Belgique et sollicita quelques objets nécessaires à son départ. Mont de son bonheur, il quitta la rue de la Quenette et s'avant de prendre le train s'en alla retirer au Mont de Piété un revolver qu'il y avait mis en gage.

A quatre heures il partait pour Roubaix ; on sait le reste.

Accidents du travail. — Chez Mme veuve H. Vandemme, M. Pontbier Charles, âgé de 37 ans, manœuvre, demeurant 40, rue du Luxembourg, s'est fracturé le poignet gauche en tombant.

— Chez M. Ch. Pollet, Mlle M. L. Lombaert, âgée de 15 ans, demeurant rue Watt, cour Sis, s'est brûlée au pied droit.

— Chez M. Vandeckerr, Gustave Geeremynck, âgé de 15 ans, apprenti, demeurant rue Grétry, 39, s'est brûlé au pied gauche.

— A la Brasserie Boulinoise, M. Allain François, âgé de 31 ans, demeurant à Croix, s'est blessé en soulevant une roude le.

Aujourd'hui, **MERCREDI-RÉCLAME** du **Palais des Nouveautés**, 32-34, Grande-Rue, Roubaix. Mise en vente de **MOUCHOIRS** ourlés à jour, carreaux, rayures et vignettes couleur, à 0.10 centimes.

Les vols. — Samedi dernier, on a constaté, à l'usine à Gaz, rue de Tourcoing, la disparition d'un certain nombre de cuissinets en cuivre, d'une valeur totale de 900 fr.

M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête.

— Dans la nuit de lundi à mardi, une tentative de vol a été commise chez Mme Grumeaux Clotilde, veuve Edouard Hélin, épicière, quai de Gravelines. Les malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans le magasin, en fracturant le panneau de la porte d'entrée.

— Samedi dans la soirée, un malfaiteur inconnu a volé deux vieux meubles de la porte d'entrée particulière de la demeure de M. Deconinck Jean, marchand de meubles, rue de la Gare, 138.

Des enquêtes sont ouvertes.

Un ivrogne incendiaire. — Lundi, vers 8 h. 3/4 du soir, un individu, pris de boisson, est entré à l'estaminet-friture Isaïe, place de la Gare, et a renversé un pot de fer contenant de la graisse de l'est dépanché sur le feu et sur le plancher, causant un commencement d'incendie qui a été rapidement éteint par le patron et les consommateurs.

L'auteur de cet incendie volontaire a pris aussitôt la fuite. Il est inconnu.

LA CONGOLINE

guérit instantanément crevasses, gerçures, rougeoiles de la peau du visage. Ce baume est un des principaux actifs entrant dans la pâte de savon du Congo.

Les épaves de la rue. — Mme Zoé Bouzin, demeurant 163, rue Lacroix, a trouvé rue Saint-Louis, une balle de lisseuse.

WATTRELOS

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche, à la Mairie sous la présidence de M. le docteur V. Leplat, maire. Etaient présents : MM. Lauridan et Périn, adjoints ; F. Lecomte, H. Briffaut, J.-B. Raimbaut, H. Dufronnes, H. Poilet, J.-B. Lerouge, J.-B. Dubus, J. Quesnoy, E. Jubaru, Hazebrouck, L. Duquesnoy. Excusé : M. E. Masure. Absents: MM. Leclercq, L. Carette, Delcroix, P. Dhaillin, Pouvier, Lebbe, Desfontaines, Plouvier, Lepers, Vandewalle, Dedhemes, J.-B. Lisgre. — M. J.-B. Quesnoy est nommé secrétaire.

M. le Maire rend compte de la demande faite par M. Quesnoy, relativement à l'autonomie du service de l'assistance médicale gratuite.

M. Briffaut fait remarquer que la question ne paraît pas voir été étudiée à fond.

M. Quesnoy donne des renseignements sur les moyens d'obtenir les produits pharmaceutiques à bas prix.

M. Poilet dit que c'est la Préfecture qui paie la note de l'assistance gratuite et qu'on ne peut compter sur un bénéfice avec l'autonomie.

M. Briffaut et M. Lecomte demandent qu'on donne communication au conseil du règlement spécial à Wattrelos et propose pour cette autonomie, M. le maire en donne lecture.

M. Poilet quitte la salle des délibérations. Les conseillers qui étaient à quatorze, ne sont plus maintenant que treize. Des propos assez vifs s'élèvent entre M. Lecomte et M. Duquesnoy.

M. le maire met les choses au point en donnant lecture d'une lettre préfectorale précisant les formalités à remplir pour employer l'autonomie.

M. Lecomte déclare qu'il ne votera pas l'autonomie, parce qu'il lui semble qu'il y a des dessous, des intérêts cachés dans cette proposition.

M. le maire proteste énergiquement contre les soupçons portés par M. Lecomte et insiste pour savoir ce qu'il entend par ces « dessous ».

M. Lecomte déclare n'avoir aucun soupçon, ni aucune accusation à formuler contre qui que ce soit, mais ce projet ne lui inspire pas confiance, car il est, selon lui, trop hâtivement voté.

M. le maire réplique que la question a été portée en février au Conseil du 4 août dernier et qu'il y avait favorable à la donner.

M. le Maire reprime comme suit la question : « D'après le barème dressé par le Conseil général, le nécessiteux, à raison de la valeur de soixante centime, touche 60 0.0 de un dépense ; or, à la suite des démarches faites par MM. les administrateurs de l'assistance médicale gratuite, suppléés des pharmaciens, ces derniers se sont entendus avec les administrateurs pour fournir les médicaments au prix de droguerie, et le trouvent, moyennant prélèvement, en nature de leurs bons offices, des bénéfices. De cette façon on espère obtenir une réduction de 30 à 40 0.0 sur le tarif pharmaceutique départemental. L'administration de l'assistance médicale gratuite espère faire des bénéfices appréciables et demande d'essayer la procédé. Si les résultats ne sont pas favorables on revendra à l'ancien système.

Tous les conseillers se rallient à cette proposition et l'autonomie est votée pour un an à titre d'essai.

La séance est levée à 1 heure 20 minutes.

CROIX

Publication de vente. — Le vente supplémentaire des patenôtes, le trimestre, est mis en recouvrement à partir de ce jour.

Résultat d'adjudication. — Hier matin, en présence de MM. Fl. Dubarbieux, Hallaun et Charisse, il a été procédé, dans une des salles de la mairie, à l'adjudication de la perception des droits de place.

M. Jean Debert a été déclaré adjudicataire pour la somme de 1.224 francs.

Violences légères. — M. Roussel Prosper, âgé de 31 ans, boulanger, rue Charles-Quint, n° 57, a déposé une plainte pour violences légères contre la femme Paul Devoire, demeurant rue du Téléphone.

TOURCOING

La Sainte-Cécile et la Musique municipale

Ainsi que nous l'avons constaté dès hier, la fête Ste-Cécile de la Musique municipale a été des plus réussies.

Tous les connaisseurs, elle étaient nombreux, qui étaient venus à l'église, ont pu constater, ainsi que pendant la messe de 11 heures 1/4 à l'église du Sacré Cœur, s'accordant pour louer sans réserve la Musique que dirigeait M. Eustace.

Le allegrio, si difficile, a été rendu avec un brio très vif, puis la Musique rendit avec un sentiment exquis, Suite d'orchestre N° 4, de Massenet.

A l'Offertoire, une mélodie des plus poétiques, la *Voix des Cloches*, de Loggieni, a été également interprétée avec beaucoup de charme.

Le dernier morceau était la Marche triomphale de G. Parès.

M. Eustace a su imprimer à l'exécution un cachet artistique, un fini très remarqué. Les musiciens sont fiers d'avoir un tel chef et l'interprétation générale a fait grande impression.

Le banquet

Vers 3 heures, les musiciens se trouvaient tout réunis à l'Hôtel de Ville.

Le banquet suivi des adjudications avait été transformé en salle de banquet e. coquettement décorée.

M. Paul Didry, président de la Musique, prie M. Maurice Cordier, adjoint au Maire et représentant l'Administration municipale à la fête, d'occuper le fauteuil de la présidence.

M. Didry prend place à droite M. Didry prend place à gauche, M. Eustace. Venaient ensuite à la table d'honneur, M. Henri Loridan, conseiller général ; MM. Coguebien, vice-président de l'Harmonie ; Guillaume Magat, sous-chef ; Oscar Monnier, trésorier ; Albert Lothé, Alexis Nouvel, porte-drapeau, et les autres membres de la Commission, ainsi que les représentants de la Presse.

La nombre des convives était d'environ 140.

Le repas a été très gai. Chacun a fait honneur au menu bien composé, servi par M. Werrée, traiteur.

Au dessert, M. Paul Didry, président, se lève et dans un petit discours charmant, comme il sait les faire, porte la santé de M. le Maire de Tourcoing, à laquelle il associe celle de M. Maurice Cordier, adjoint, qui représente l'Administration à cette fête de famille. C'est un ami de vieille date de la musique et qui a su montrer l'intérêt et le dévouement qu'il lui porte en bien des circonstances.

M. Didry fit ensuite qui a achève de s'écouler, n'a pas été heureuse. Il ne croit pas devoir trop insister et dit qu'il est préférable de passer l'éponge sur cette page de l'histoire de la Musique qui pourra servir toutefois d'enseignement pour l'avenir.

Il félicite et remercie les musiciens de n'avoir pas demandé d'être revoqués en prenant appel pour faire leur devoir et travailler au relèvement (Applaudissements chaleureux).

L'Administration municipale toujours bienveillante, ajoute M. Didry, s'est préoccupée en voyant la bonne volonté de tous, de chercher un chef artistic si susceptible de nous conduire à la victoire et arborer le drapeau (Applaudissements enthousiastes et prolongés).

Je compte sur vous tous, dit le sympathique président, et si vous le voulez bien, nous pouvons bien augurer de l'ère nouvelle qui s'ouvre pour la Musique municipale.

M. Didry termine en levant son verre à MM. Cordier, adjoint et à M. Henri Loridan, qui salue et comme conseiller général et comme membre de la commission de l'Académie de musique.

La chaleureux vivat est chanté à MM. Cordier et Loridan.

M. Cordier, adjoint, se lève ensuite et prononce le discours suivant :

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,
Messieurs, mes Amis,

C'est vivement émotionné que je me lève, pour répondre aux aimables paroles que je viens d'entendre.

Le célébration de votre fête prend, cette année, messieurs, un caractère tout particulier. Aussi, *l'honneur qui m'est réservé de répondre ici l'Administration municipale* m'en rend doublement cher.

Vous me permettrez de vous rappeler, que depuis de longues années, j'ai vu, beaucoup dans l'intimité de la Musique municipale. Un membre de ma famille en fut jadis ; il est déjà bien loin ce temps ; vice-président, il devint plus tard Président des dites Sociétés, et vous en bien souvenez, les réjouissances, goûts le charme de bonnes existences et permettez-moi d'ajouter, c'est de cette pépinière d'artistes que sortirent les Musiques municipale.

Cour d'autre vous qui ont fait partie de ces deux anciennes sociétés se rappelent leurs brillants succès, leur réputation considérable. Tourcoing en était fier et était jaloux.

La Musique Municipale, reconstituée en 1899, a constamment suivi la même voie ; un échec passager ne peut l'arrêter dans sa marche.

Un instant, on put craindre que l'habitude du triomphe ferait mal supporter ce revers inattendu, mais — et c'est là ce qui me rend heureux de pouvoir vous adresser ces quelques mots — un fut vite persuadé du contraire. La Ste Cécile, dépêt-même qui en toutes circonstances, n'était pas abattu. La tempête a passée l'avait effleuré et ce fut sans satisfaction pour tous les Tourcoingeois que j'ai pour l'Administration municipale en particulier, de constater ce relèvement subit, cette volonté de travailler pour effacer le jour où le ciel fait en glissant de la musicalité.

Vous avez songé une partie, vous l'avez pensée, et vous pouvez vous vous assurer cette fête, ce moment tant de joie pour la la réparer ; un nom de l'Administration, du Conseil municipal et de la population, je vous adresse ma plus vive compliments. Votre résolution est un gage pour l'avenir.

Aussi l'Administration, témoin de cette résolution d'énergie, vous encourage à persévérer, mieux encore que vous ne le fîtes nouvelle. Du prestige préoccupation, en présence de la retraite de M. Delsaux, vous vous êtes signa chef, que je tiens à saluer en passant, fut de chercher un directeur capable, expérimenté, M. Eustace, digne de tout le charge de vous apprendre ces vifs regrets de ne pas être parmi vous aujourd'hui, c'est-il intuitif pour *y arriver*, le jeune et bon directeur qui vous a rejoint de Cambrai.

D'accord avec votre Commission, on nous fut décidés ; du jour on les deux parties contractantes sont d'accord, nous n'aurons plus, nous Administration, qu'un rôle à remplir ; vous vous. Cessez notre dévoir.

Il n'est pas besoin de l'affirmer, Tourcoing lui encouragera ses vieilles traditions musicales, le Nord n'est-il pas d'ailleurs, contrairement à ce qu'il est dire autrefois un qualitées de Paris, une pépinière d'artistes, Tourcoing est sûrement vous, tous ses habitants applaudiront ardemment, et ils seront toujours heureux de vous, que la Musique municipale se retrouve bientôt en premier rang.

Pourquoi, d'ailleurs, n'en serait-il pas ainsi ?

N'avez-vous pas en votre chef vous guider un Président plein de bonne volonté, qui vous est dévoué corps et âme, qui guère et qui votre remorque.

N'avez-vous pas assurés du concours de plus ardeur de chef distingué qui fait diriger vos bonnes volontés, qu'il y a, l'a amener, vers le commun dévoir.

N'avez-vous pas assurés du concours de plus ardeur de l'Administration et du Conseil municipal ?

Eh bien, lorsque une société musicale possède de tels éléments de succès, lorsque, comme dans la vôtre, un gros noyau d'artistes de métier, dès au dont devoir de vous. Vous permettez ce sentiment : de présence de tous les musiciens à cette table en est la preuve.

Vous exécutiez de ce matin « dès ainsi avec beaucoup d'entrain ; les nombreux morceaux que vous exécutiez ensuite vous avez déjà fait de bonne de la matière, à l'adjudication de la perception des droits de place.

M. Jean Debert a été déclaré adjudicataire pour la somme de 1.224 francs.

Violences légères. — M. Roussel Prosper, âgé de 31 ans, boulanger, rue Charles-Quint, n° 57, a déposé une plainte pour violences légères contre la femme Paul Devoire, demeurant rue du Téléphone.

Le discours de M. Cordier a été maintes fois coupé d'applaudissements.

Notre ami M. Henri Lepidas remercie M. le Président de son toast aimable et dit qu'il a été très heureux de répondre à l'invitation qui lui a été adressée. C'est pour moi un vif plaisir que de remercier en son sein d'une aussi belle société.

Très adroitement il boit à la revanche et à la prospérité de la musique.

M. le Président propose ensuite la santé de M. Eustace.

Celui-ci, avec une bonne grâce charmante, y répond tout en déclarant qu'il manie mieux le bâton de chef que la plume.

Son discours est une suite de bons conseils aux musiciens et ce qu'ils doivent faire pour que la musique atteindre toutes sur le plus élevé pied. La vertu, semble-t-il, c'est l'exactitude aux répétitions et il insiste beaucoup à ce sujet. M. Eustace se fait applaudir chaleureusement.

On sait que M. Eustace a pour lui la sympathie de tous les musiciens.

M. le Président porte-enfin les santés des invités des représentants de la Presse. Notre confrère R. Fétil, répond en quelques mots et après avoir remercié le président fait un délicat hommage du chef. Au nom de ses confrères et en sien, il formule le souhait de voir M. Eustace placé à la tête de la société et termine en buvant à la prospérité de la musique.

On tout dégoeurs et porte par le président à M. Magat, sous-chef.

La petite fête se termine ensuite au milieu d'un concert charmant qui met en relief le talent de nombre d'artistes que compte la musique.

En résumé belle fête S-e-Cécile.

Fête de Noël aux cours secondaires des jeunes filles. — La fête annuelle des cours secondaires des jeunes filles a eu lieu dimanche à 3 h. 1/2. *Nous avons pu constater une fois de plus* toute la sympathie de la population pour cet établissement encore neuf de formation. Plus de 350 personnes avaient répondu à l'invitation de *Madame la Directrice*, heureuses d'applaudir ces jeunes enfants.

Le matinée commence par un discours de M. Maurice Bouchor : « La fête vision de Jeanne-d'Arc » a été bien rendue. Mlle Louise Bon faisait une touchante Jeanne-d'Arc, aussi on ne lui a pas ménagé les applaudissements.

Dans le 4e acte « d'Horace », de Corneille, Mlles Legrout et Manso, anciennes élèves du collège d'enseigne de Lille ont remplissant les rôles d'Horace et de Camille obtinrent un vrai succès. Mlle Bailly, professeur de violon aux cours secondaires a joué les scènes de Bailet, de Dalot. Cette jeune fille a fait doubé d'un grand talent, on a encore eu l'occasion de l'applaudir dans le trio pour violon, violoncelle, et piano avec Mmes Chantrez et Méger.

C'est toujours avec plaisir aussi qu'on a revu Mlle Méger aux cours secondaires de Tourcoing.

Un gentil ballet dansé par un groupe d'élèves de la classe primaire a été bien rendu par les artistes ; la grâce et la fraîcheur de ces petites suédoises, les chants harmonieux dont elles s'accompagnaient, donnaient à cette danse un charme particulier.

Mlle Couvreur a très gentiment dit « La Tourterelle » et Mlle Lévy, « Noël », de M. Manso' poète illoisi.

Nous ne saurions terminer ce compte-rendu sans adresser de chaleureuses félicitations aux organisatrices de cette belle petite fête qui ont dû se trouver récompensées de leurs efforts par le joie qu'elles ont procurée à tous.

A la jeunesse du Blanc-Seau. — La salle était trop petite pour les nombreux spectateurs venus assister, dimanche soir, à la fête consacrée dans la jeunesse du Blanc-Seau.

Le programme très bien composé a donné le résultat qu'on espérait, un succès.

Le travail gymnique a montré que la Société pouvait *prétendre prétendre* au rang honorable parmi les meilleures et à ce propos nous adressons toutes nos félicitations à M. L. Delcroix, le dévoué commandant.

Pour la partie concert, les artistes ont eu un franc succès.

M. Dubem, doué d'une jolie voix de basse, a chanté avec beaucoup de sentiment quelques morceaux bien étudiés qui ont plu et lui ont vaie de chaleureux applaudissements.

M. Berlioemy Pratte, monologuiste, a fait rouler le public de rire en disant avec expression : *Le Retour de Jean-Paul*, de Clovis Hugues et *Waterloo*, de Victor Hugo.

Il a dire en artiste consommé ces deux pièces quelques tourmonoises, ce fut une fusée continuelle de fous rires dans la salle ; son naturel et son jeu de scène sont sinon inimitables pour ce genre, du moins très difficiles à parfaire.

Les sports à la mode étaient largement représentés, la boxe française et la lutte étant au programme ; en boxe, M. Deroville, frère du champion de France, rencontrait M. Bouvrière, amateur, nous ont fait assister à un assaut très bien mené et qui a intéressé beaucoup les spectateurs.

La lutte française, MM. Bogheert et B onde, après la démonstration, ont fait quelques prises où Bonde, après avoir opposé une résistance honorable a son habile adversaire, a été tombé par une crinture à rebours.

Le ballet des pupilles très bien composé par M. Delsaux, a été comme toujours une des productions les plus goûtées, ayant été très bien rendu.

Tous nos compliments à l'orchestre que dirigeait M. Dupuis, qui a eu une bonne bakhatrie.

Mlle Tielman tenait le piano et s'est acquitté du rôle difficile d'accompagnatrice à la satisfaction générale.

En somme, belle soirée, et nous adressons nos sincères félicitations aux actifs dirigeants de la Société et tout particulièrement à son dévoué président, M. Thiffry.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux halles : marée, 750 k. ; pommes de terre, 7000 k. ; carottes, 500 k. ; pommes, 210 k. ; oignons, 450 kg.

Accidents du travail. — M. Adolphe Lemoine, 14 ans, chaudronnier, chez Charles Tiberghien et fils, rue de Lille, est tombé sur le genou gauche, en travaillant à la réparation de la cheminée. Entorse. — Docteur Vanneuville, 8 jours.

Mlle Valentine Dusterlinque, 13 ans 4/2, ménage, chez Achille et Pierre Poilet, rue de Dunkerque, a été blessée à la face palmaire de la main gauche par un cercle de bulle. — Docteur Dechaut, 15 jours.

M. Louis Delplanque, 27 ans, magasinier, chez J. Desmurgeon, chef tricot, rue de Paris, s'est fait une entorse au pied gauche en manœuvrant une belle de laine. — Docteur Dessaint, 8 jours.

— M. Victor Vesterlin, homme d'équipe, à la gare de Tourcoing, s'est arraché l'ongle de l'index droit en voulant ouvrir une wagonnette de fumier. — Docteur Fleteur, 10 jours.

— Mlle Angèle Mussemanne, 18 ans 4/2, ouvrière, chez Filpo fils aîné, tisseur, au Fresnoy, a été occasionnée par le tomber du pied par la chute d'une pièce de métier. — Docteur Gatteau, 10 jours.

Nécrologie. — Lundi à 10 heures 1/2 du soir, est décédé en son domicile, rue de Normandie, 7, M. Oscar Dervaux, employé, depuis 28 ans, à la Condition publique, et qui jouissant de la sympathie de tous ses camarades de travail et de patronat.

Oscar Dervaux était âgé de 33 ans, il était célibataire et habitait avec son père le vieux républicain bien connu qu'est Edouard Dervaux, vice-président de la *Solidarité républicaine*, lequel est très affecté par la perte cruelle qu'il vient de faire en la personne de son fils aîné.

C'est à une maladie de poitrine contractée au cours de l'hiver dernier que le jeune homme a succombé.

Les funérailles purement civiles de M. Oscar Dervaux, auront lieu jeudi 1er janvier à 3 heures de l'après-midi.

La réunion aura lieu à la maison mortuaire et le cortège partira directement le cimetière du Pont-Neuf.

Avant de mourir, M. Oscar Dervaux, a formulé le désir que ses parents et ses nombreux camarades ne s'imposent aucun sacrifice pécuniaires à l'occasion de ses obsèques et également manifesté la volonté qu'aucun discours ne soit prononcé sur sa tombe.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis de décès en tiendra lieu.

Accident de roulage. — Hier, vers 3 heures, un cheval attelé à un tombereau de charbon, appartenant à Mme veuve Dubucque, et conduit par M. Jules Degarin, s'est abattu rue Longue-Haie, et a eu le malheur de se rompre le tibia droit. Le service des tramways a été interrompu quelques instants.

Pas d'accident de personne.

Servante infidèle. — Les époux Brunel, cabaretiers, rue de l'Abattoir, avaient pris à leur service depuis le 25 décembre courant, une fille Céline Dubem, âgée de 17 ans 1/2, originaire de Courtrai (Pas-de-Calais).

Aussitôt entrée dans la maison cette fille s'ingénia à voler ses maîtres. Elle constata que la clef d'un buffet placé dans la cuisine ouvrait la porte d'une armoire à glace de la chambre à coucher des époux Brunel. Au 9 jours, elle avait levé une somme totale de 280 fr., sur l'argent enfermé dans l'armoire.

Avec l'argent dérobé, la fille Dubem avait acheté du linge, des vêtements et des coiffures.

M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, qui a reçu le plainte de M. Brunel, a fait procéder à l'arrestation de la servante infidèle, qui interrogée a avoué les vols commis par elle.

Elle sera transférée aujourd'hui, à Lille.

Ivresse en récidive. — Un procès verbal pour ivresse en récidive a été dressé contre un nommé Alphonse S..., 42 ans, rue du Maréchal Ney.

Extradé. — La gendarmerie de Tourcoing a reçu des autorités belges, le nommé Pierre Cusin, 35 ans, donneur sur cuivre, réclamé par le parquet de la Seine, sous l'inculpation d'abus de confiance et usage de faux noms.

Cet extradé sort de la prison de Saint-Gilles, à Bruxelles.

MOUVAUX

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs et amis que l'état de santé de Mme Vincent ne permet pas à M. le maire de recevoir à l'occasion de la nouvelle année.

Nous présentons à M. Vincent nos souhaits pour la prompte guérison de son épouse.

LILLE

Le prime de la rue de la Monnaie. — Aircroft a été interrogé hier matin par M. Dupuis, juge d'instruction. Il a décidé être étranger au crime, et que Marie Gignac et Leprêtre étaient les seuls coupables.

En dépit de ses dénégations, nous apprenons que M. Henri Robert, *avoué au barreau de Paris*, a satisfait à la demande d'Aircroft et viendra défendre sa cause devant la cour d'assises.

Rixe. — Lundi soir, trois étourdis, Jules Houzez, âgé de 28 ans, Jules Debuilpin, âgé de 38 ans, et *Eugène Mahieu se trouvaient à l'estaminet Vlaminck*, quai de l'Ouest, 39. Ils libèrent plus que de coutume et finirent par être complètement ivres.

En sortant une querelle éclata et elle dégénéra bientôt en pugilat. Mahieu fut blessé à la main droite d'un coup d'instrument tranchant.

Incendie rue de Bouffiers. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers 2 heures 1/2 du matin, un incendie s'est déclaré chez M. Dercquenbaut, moquettiste, 8, rue de Bouffiers.

C'est dans un grenier à fourrages, placés au dessus de l'écurie que le feu a pris naissance.

Une voisine, Mme Vandercamp, qui, la première, aperçut les flammes sortant du grenier, donna l'alarme et les pompiers de la *rue de Fives* et de la rue Mains arrivèrent sur les lieux.

Les secours ayant été organisés avec une extrême rapidité on parvint à se rendre maître du feu au bout d'une demi-heure de travail.

Les deux chevaux, qui se trouvaient dans l'écurie l'un a été asphyxié par la fumée, l'autre a été sauvé par le capitaine Aerts et le sapeur Hinne.

Les dégâts évalués à 2000 francs, sont couverts par une assurance.

FINANCES

Paris, le 30 décembre 1902.

La réponse des primes qui a lieu aujourd'hui se fait sans baisse pour les valeurs à opération sèche.

La rente du marché, quoique relativement calme, subit néanmoins l'influence générale de faiblesse qui est dans la tendance du jour.

La Rente Française est fermée à 99.40.

Les Fonds étrangers s'alourdissent au pas. L'Extérieure, notamment, est en plus grande faiblesse, à 86.75 ; les séries Ottomanes sont moins bien ; l'Hongrie est à 104 fr. ; la Serbe à 69 0.0 reste ferme à 70.

Nos Etablissements de crédit ne sont pas sitôtés par le courtage général. Le Crédit Lyonnais se tient à 1.095 ; le Comptoir National d'Escompte remonte à 579 ; le Crédit Foncier coste 747 et la Société Générale 525.

Les Obligations Hypothécaires Brasseur Karcher, dont la Banque Normande, rue Thorel, prospectus, ne peut nombre qu'elle offre au public à 500 francs, sont recherchées en dégoût ses, à cause du tirage du 1er janvier 1903 et du coupon 1902 annuel. Ces obligations, bien garanties et très remunératrices, sont dignes de figurer dans les portefeuilles les plus sérieux. Elles rapportent 40 francs par capitales difficilement, même à 4 0.0.

Chemins Français locaux.

Pour vous préserver de l'Épidémie

qui depuis quelque temps, fait tant de ravages dans notre région, faites usage quotidien et régulier de l'excellent VIN de

BANYULS - TRILLES

Vin médicamenteux prépéré avec du VRAI VIN de BANYULS et la MELLEUR QUINQUINA.

CE DÉLICIEUX APÉRITIF, qui est uniquement recommandé par le corps médical tout entier, devrait être journellement consommé, car chez soi, mais en Ville, que toutes les personnes nécessitent de leur santé.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, les principales Epiceries et chez les Entrepositaires.

Exiger l'étiquette sur la bouteille, à cause de nombreuses contrefaçons.

TRIBUNAUX

Tribunal de Commerce de Lille

Présidence de M. Decoster, juge.

Audience du 30 décembre

Un procès contre l'« Imprimerie Ouvrière »

Nous donnons ci-dessous le texte d'une assignation sous forme de requête, présentée à l'audience du mardi, signifiée à la requête de M. Alfred Grébaut, comptable à Lille, 31, rue de Fives, à :

1° M. Lepreuge, propriétaire, gérant de l'Imprimerie ouvrière, demeurant à Lille, 28, rue de Fives prix tant en son nom personnel, que comme ayant qualité de gérant de l'Imprimerie ouvrière et responsable de la gestion de la commission administrative de l'Imprimerie ouvrière ;

2° M. Gustave Delory, maire de Lille, demeurant 9, rue de la Paix d'Utrecht, prétendant en son nom personnel, que comme responsable de la gestion de la commission administrative de l'Imprimerie ouvrière ;

3° La commission administrative de l'imprimerie ouvrière, en la personne de M. Dedeyan, son président actuel ;

Voici les motifs repris par l'assignation :

Attendu que le requérant, ancien comptable de l'imprimerie ouvrière a fait un sacrifice de ses propres avances montant en principal et sauf remise d'intérêts, à 5000 fr., dont les signifiés destinataires ont reconnu le bien fondé et le caractère de lui, tant à raison de leurs qualités qu'à raison des engagements nécessaires pris par eux.

Que son sacrifice ne saurait leur obligation, qui est d'ailleurs certaine, les signifiés ont refusé de satisfaire aux demandes de règlement du requérant sous divers prétextes ;

Que dans ces conditions le requérant est contraint de l'adresser au tribunal ;

Par ces motifs, plaise au tribunal condamner les signifiés solidairement à payer au requérant la somme de 5000 fr. avec les intérêts légaux ;

Les condamner solidairement aux intérêts comme de droit et aux dépens.

Sous toutes réserves.

Me Fauchille se présentait pour M. Grébaut. M. Delesalle pour les signifiés. L'affaire a été remise au 20 janvier 1903.

L'« OFFICIEL »

ARMÉE ET MARINE

Ecole militaire de l'artillerie et du génie. — Dans la liste des sous-officiers admis à prendre part aux épreuves orales du concours d'admission à l'école militaire de l'artillerie et du génie, en 1903, nous relevons les noms suivants, qui intéressent le ter corps d'armée.

Equipages militaires : candidats reconnus admissibles aux concours antérieurs les maréchaux des logis Gerbaud et Jacquemin (Guy de), 1er Janvier, du 13e régiment d'artillerie, et Renard, du 1er escadron de train.

Candidats reconnus admissibles cette année : Sandomont, du 45e d'artillerie.

⁂

Distinctions honorifiques. — Par décision du ministre de la guerre, une médaille de bronze est conférée, pour soins aux gendarmes, à M. Lonton, médecin civil, à Dilly-Montigny (Pas-de-Calais).

D'autre part, M. Dervaux, vétérinaire à Armentières, a reçu une médaille d'argent pour soins donnés aux chevaux de la gendarmerie.

Des éloges officiels ont été adressées aux médecins ci-après pour les soins qu'ils donnent gratuitement aux militaires de la gendarmerie :

MM. Hector Lacroixes, docteur à Nouvelles-Mines ; Albert Jacquet, docteur à Harbourdin ; Gustave Dupuis, docteur à Carvin ; Adolphe Dourlens, docteur à Bruay ; Raymond Lamiot, docteur à Boulogne.

MINISTÈRE DES FINANCES

Médaille d'honneur des douanes. — Nous connaissons la liste des douaniers qui ont obtenu la *médaille d'honneur* : MM. Benoit Duillier, à Dunkerque ; Charles Fouquet, à Gravelines ; Henri Bataille, à Verquin ; Auguste Bouvier, à Bailleul-Vecquerin, à Dunkerque ; Adrien Marais, à Orchies ; Joseph Colas, à Lille ; Ed. Cousset, à la Madeleine ; Jules Bierchmann, à Bailleul ; Emile Dubuyer, à Wez-Macquart ; Victor Cordier, à Pont-à-Marcq ; Jules Bouvier, à Hondschoote ; Charles Petit, à Roubaix ; Antoine Cersier, à Jeumont ; Ferdinand Bayuzy, à Saint ; Pierre Dunis, à Blanc-Misseron ; Bernard Vercaigne, à Erquinghem-le-Sec ; Joseph Bonsignies ; Edmond Laurent, à Blanc-Misseron ; Jean Aréno, à Bavay ; Pierre Hortandeyie, à Boulogne ; Emile Berteau, à Boulogne ; Louis Dalpierre à Calais ; Louis Barbaux, à Calais.

SPECTACLES et CONCERTS

Grand-Théâtre-Hippodrome de Roubaix. — La tournée Vast ; *Provence*, avec le concours de Mlle Marguerite Ninon. — C'est dimanche prochain, 4 janvier, que nous verrons *Provence*, la pièce sensationnelle de Meilhac et Halévy, sur la tournée Vast, avec le concours de Mlle Marguerite Ninon, du Vaudeville, dont on se rappelle le succès à Roubaix dans *Cendrillon* et dans la *Dame aux Camélias*. C'est elle qui jouera le rôle de Gilberte, l'héroïne de la pièce, compliquée, insaisissable, si touchante, si douloureuse.

LE SPORT

TIR

Tir National de Roubaix (*Stand : Grande-Rue, 241*). — Résultat du concours de quarante entre sociétaires du 14 décembre 1902 : Heut nommer : 1er, Provost ; 2e, Rinard Jules. — Bas nommer : 1er, *Leroy*.

Résultats du 28 décembre 1902 : Haut nombre : 1er Renard Victor ; 2e Schneiter Flora. — Bas nombre : 1er, Leroy Alphonse.

Le dernière dimanche de janvier 1903, assemblée générale à cinq heures du soir. Vote de quatre nouveaux sociétaires.

FOOT-BALL

Stade Roubaisien, match international

Dimanche a eu lieu sur le terrain du Pont de Croix un match international entre le Cercle Sportif Verviet I et l'équipe II de S. R.

Après une partie assez comique qu'intéressante la victoire est restée au S. R. par 3 buts contre 1. Au camp d'avant la S. R. qui joue contre le vent s'habitue dès ce moment à manœuvrer et à marquer 6 buts ce qui contribue à démoraliser les adversaires. A la seconde mi-temps le vent, le temps aidant parvient à tromper la défense et fait entrer par 3 fois, le ballon dans les filets adverses.

Toute l'équipe II du S. R. est à féliciter, elle a très bien joué.

Les équipes belge le cotient avant à cet particulièrement le jeu de leurs avants qui manœuvrent au but.

Le match a été arbitré d'une façon brillante par M. Pierre Boriaux.

Union Sportive Tourquennoise

Vous connaissez des matchs jouer par les équipes de l'U. S. T.

L'équipe première devait jouer à Courtrai un match contre le F. B. C. Courtrai. Par suite du forfait équipe de cette l'U. S. T. se trouve chrsse dans les 16 jouées du tonnon marmoréal de Courtrai.

Ce match a été remplacé par une rencontre de l'U. S. T. et des Vieux Tourquennois. Les Tourquennois ont triomphés par 5 buts à 3 après comme de pénalité pour Cambrai.

L'équipe secondaire a battu l'équipe mixte de S. S. T. par 3 buts à 1.

L'équipe III a facilement triomphé à Mouscron par 8 buts à 3.

⁂

Match U. S. T. - Louvain. — Hier, a eu lieu sur le terrain de l'U. S. T. le match de la Coupe le match entre F. B. U. Louvain et l'U. S. T. La nouvelle était du terrain déterminé par le match qui devait avoir lieu ce jour entre les deux équipes nationales. L'équipe Tourquennoise a gagné le match, par 7 buts à 3.

LA TEMPÉRATURE

365 — Maximum 01 Décembre — 9

Lever du soleil, 7 h. 55 — Coucher, 4 h. 24.
Lever de la lune, 8 h. 44 ; coucher, 4 h. 0 m.
Jour de la lune.
Temps froid et probable avec averses de pluie ou de neige.

Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Théâtre de Roubaix. — Ouverture de la saison ; L. Couvreur. — Bureau à 2 h. 1/2 ;